

« Avant d'autoriser les dépenses dont il s'agit, veuillez, citoyen Préfet, me faire part des causes qui se sont opposées jusqu'à ce jour au placement de ces stalles et me dire quel serait le montant



ANNONCIATION, MÉDAILLON CENTRAL IJ'UN p LS VITBAJS LU CHŒUR

des frais qu'occasionnerait ce placement, ainsi que le moyen d'y pourvoir.

*Signé, CHAPTAL. »*

Cette lettre fut transmise le 28 germinal an XII, par le préfet du Rhône au maire de la division de l'Ouest; mais le dossier ne fournit